

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 025\_2021**

**Séance du vendredi 30 avril 2021**

L'an deux mil vingt et un,  
Le vendredi 30 avril à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est exceptionnellement réuni à la salle Victor Dehaine, pour garantir le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire, sous la présidence M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint, compte tenu de l'empêchement de Madame Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 24 avril 2021 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

**Étaient présents :** M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; M. Clément WALBROU, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. Thierry HENNION, Mme Elisabeth PHILIPPOT, M. ROSKOSCHNY Maxime M. Franky SALON, Mme Brigitte DELANNOY, Mme Domitille DENEUVILLE, Conseillers municipaux.

**Étaient excusés :**

Mme Jocelyne DURUT, Maire, empêchée,  
Mme Justine DURETETE a donné procuration à M. Clément WALBROU,  
Mme Virginie VASSEUR a donné procuration à M. Clément WALBROU,  
M. Bertrand TRINEL a donné procuration à Mme Domitille DENEUVILLE.

**Secrétaire de séance : Mme Catherine WILLEMS.**

**Fin de la séance : 19h21**

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET : CONVENTION D'ADHESION AU POLE SANTE-SECURITE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD : AUTORISATION DE SIGNATURE.**

**VU :**

Le code général des collectivités territoriales ;

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

**CONSIDERANT :**

L'obligation pour les collectivités de mettre en œuvre une démarche de prévention de la santé et la sécurité des agents

La possibilité offerte aux collectivités de charger le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de cette mission par le biais d'une convention ;

**ETANT PRECISE** que la participation à ce dispositif participe au bon fonctionnement des services de la commune,

**Le Conseil Municipal,**

**Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE,**

**Et après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité de :**

**(14 voix POUR)**

- **AUTORISER** Madame le Maire à signer les conventions d'adhésion successives relatives à l'adhésion au service de prévention Santé, sécurité au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour la durée du mandat.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

**Pour Mme le Maire d'HAVERSKERQUE empêchée,**

**Philippe BLERVAQUE,**  
Premier adjoint

